

COMPTE-RENDU

10/10/2014

CRIQ Nord-Est

Lors du Comité de Réflexion et d'Initiatives du quartier Nord-Est, qui s'est tenu le 10 octobre 2014 à 19h, les points suivants ont été abordés :

- Ouverture de la séance par Madame Andréa Kiss, Maire du Haillan.
- Présentation des élus référents du quartier.
- Présentation des CRIQ et de leurs modalités de fonctionnement :
 - Il s'agit d'un outil de démocratie participative.
 - Il doit permettre le dialogue et la transparence avec et entre les habitants et se base sur « l'expertise » notamment d'usage des citoyens.
 - Il ne s'agit pas d'un « conseil municipal bis » mais bien d'un lieu d'échange à la fois descendant (des institutions vers la population) et ascendant (des citoyens vers les institutions) dont les ordres du jour sont alimentés par les sujets proposés par la population.
 - 15 jours avant chaque CRIQ, les questions posées par les habitants sont collectées (selon les modalités évoquées durant le CRIQ et rappelées plus bas) et inscrits à l'ordre du jour. Certains sujets peuvent être regroupés.
 - Attention : ne pas attendre les CRIQ pour poser des questions ou solliciter la ville notamment sur des sujets urgents ou particuliers. Selon les sujets :
 - soit contacter directement les services de la ville,
 - contacter les élus référents par quartier qui ont été nommés justement pour cela (se reporter à la carte des CRIQ et des élus référents, sur le site de la ville et dans les classeurs des accueils)
 - demander un rendez-vous avec le Maire et les élus reste toujours possible.
- Présentation des règles de fonctionnement des CRIQ (cf document en annexe « présentation du CRIQ »).
- Périodicité des CRIQ : il y aura au moins deux réunions des CRIQ par an, mais certainement plus, compte-tenu des sujets à évoquer.

Par ailleurs, des CRIQ spécifiques pourront se tenir en fonction de l'actualité. D'ores et déjà, il est annoncé qu'un CRIQ regroupant tous les CRIQ se tiendra en janvier 2015 concernant le projet d'aménagement du Centre Ville. La date sera communiquée ultérieurement.

- La question de la communication concernant les CRIQ est évoquée. Il est indispensable que l'information sur la tenue des CRIQ circule bien. Pour cela, il est rappelé que :
 - Le Magazine municipal se fait l'écho de la tenue des réunions.
 - Il y a un boîtage systématique des invitations au CRIQ, à destination de tous les habitants du quartier.
 - Les moyens d'information habituels sont mobilisés (Journal Sud Ouest, affiches, journal électronique, site internet de la ville, Facebook...)
 - Si les habitants laissent leurs adresses mail, ils seront tenus informés par la ville des prochaines réunions des CRIQ et de la disponibilité des comptes-rendus sur le site de la ville et dans 4 accueils de la commune (Hôtel de ville ; Centre Technique Municipal ; Bibliothèque Multimédia ; Centre Socio Culturel La Source).

Thème principal du CRIQ : Voirie, Circulation, Stationnement

En préambule, l'organisation des interventions concernant la voirie, la circulation et le stationnement (cf. document en annexe « voirie compétence CUB ») est expliquée. Pour une large part, la réglementation précise donc que la compétence exclusive appartient à la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB et qui devient Bordeaux Métropole au 1^{er} janvier 2015). Néanmoins la ville dispose de moyens pour orienter ou coordonner les actions de la CUB.

Par ailleurs, il est rappelé que la situation actuelle des voiries s'explique à la fois par l'historique de la ville (venelles en Centre Bourg, voies très larges dans les lotissements des années « voitures » avec des trottoirs également très généreux ou très petits, aujourd'hui on resserre les voies avec des trottoirs aux normes accessibilité et on ajoute des sinuosités) et par les choix faits dans le passé ; ce qui nous donne une hétérogénéité entre les quartiers.

Questions / réponses

Viennent ensuite les questions et échanges avec la salle. Pour connaître les réponses apportées aux questions posées lors du CRIQ, se reporter au document « réponses CRIQ Nord-Est ».

Au terme de ces échanges, Madame le Maire demande à un élu de faire une brève synthèse des discussions et des réponses données.

Un CRIQ spécial urbanisme et projet de centre ville se tiendra au mois de janvier.
--

Rappel des moyens pour contacter les CRIQ et inscrire des questions à l'ordre du jour :

- par mail à l'adresse criq@ville-lehaillan.fr ou contact@ville-lehaillan.fr
- par le formulaire sur le site internet de la ville
- par téléphone : 05 57 93 11 11
- en se présentant à l'accueil de l'hôtel de ville

La réunion se termine à 20h30.